

Budget du Québec 2025 : des mesures bien ciblées pour stimuler l'investissement

La modernisation des contrats publics et le maintien des travailleurs étrangers temporaires sont toutefois nécessaires, selon la FCCQ et CCVD

Val-d'Or, le 25 mars 2025 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) saluent un budget québécois pro-entreprises qui comprend des programmes et mesures visant à stimuler l'investissement et la productivité. Deux angles morts peuvent compromettre la réalisation de ces projets : les règles désuètes d'octroi de contrats publics et les nouvelles restrictions imposées aux travailleurs étrangers temporaires.

« Dans le contexte d'incertitude liée aux tarifs, la bonification des mesures fiscales aux entreprises envoie un signal que le gouvernement veut inciter les entreprises à investir ici, alors que la majorité des projets sont sur la glace. Mais, si on veut garder les investissements ici, ça prend des opportunités et des travailleurs. Les règles de contrats publics doivent être revues afin que nos entreprises en région aient accès aux 11 milliards de dollars d'investissement dans nos infrastructures. De plus, on doit permettre aux entreprises de garder les travailleurs étrangers temporaires dont elles ont besoin pour faire rouler l'économie », a affirmé Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

« Ce budget comprend des mesures essentielles pour soutenir nos entreprises face aux défis actuels, notamment en matière d'investissement et de compétitivité. Toutefois, il est impératif que les entreprises régionales puissent réellement bénéficier des sommes allouées aux infrastructures et qu'elles aient accès à la main-d'œuvre nécessaire pour assurer leur croissance. Une modernisation des règles d'octroi des contrats publics et une flexibilité accrue pour le maintien des travailleurs étrangers temporaires sont des conditions incontournables pour maximiser l'impact de ces investissements. », mentionne Valérie Gourde, présidente de la Chambre de commerce de Val-d'Or.

Face à la crise, de l'aide nécessaire pour les entreprises

Plusieurs demandes de la FCCQ et de la CCVD, dont certaines avaient été répétées à de multiples reprises au fil des ans, figurent cette fois dans le budget et sont autant de victoires pour nos entreprises :

- 2,4 G\$ pour prolonger la mesure sur l'amortissement accélérée qui permet aux entreprises de réduire la facture fiscale de leurs investissements ;
- 1,6 G\$ en liquidités disponibles aux entreprises exportatrices et importatrices directement affectées par les tarifs et contre-tarifs ;
- 300 M\$ pour bonifier le nouveau crédit d'impôt à la recherche, l'innovation et la commercialisation (CRIC) qui sera plus accessible, en élargissant notamment les dépenses admissibles et en uniformisant le taux ;
- 195 M\$ pour favoriser la diversification des marchés d'exportation.

La FCCQ et la CCVD vont également surveiller le nouveau Plan PME dont les détails seront dévoilés ultérieurement : plusieurs de nos entreprises les plus vulnérables face à la crise actuelle sont des PME, notamment dans le secteur manufacturier.

Réinvestir dans les infrastructures : donner des opportunités à nos entreprises

Le budget de dépenses présenté par la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, prévoit une nouvelle hausse majeure des investissements en infrastructures. La majorité de cette somme, soit 9 G\$, sera consacrée au maintien des actifs, une priorité identifiée par la FCCQ dans son étude *Investir dans notre avenir* publiée à l'automne 2024.

« Réinvestir dans les infrastructures est important et nécessaire, mais la question est de savoir : qui en bénéficiera ? Sans nouvelle mesure forçant enfin les ministères et organismes à utiliser des critères d'achats intelligents, au lieu du plus bas soumissionnaire, on ne favorisera pas le contenu local et les entreprises québécoises innovantes », a affirmé Véronique Proulx.

Améliorer la productivité : une urgence pour les entreprises et pour l'État

La simplification et l'élargissement des critères des crédits d'impôts constituait l'une des recommandations principales du *Livre Bleu sur la productivité*, dévoilé plus tôt ce mois-ci par la FCCQ. Avec l'introduction du nouveau Crédit d'impôt pour la recherche, l'innovation et la commercialisation (CRIC) qui remplace huit crédits existants, le gouvernement répond à cette demande. L'amélioration de la productivité est un enjeu criant : le Québec continue d'accuser un retard important par rapport à ses voisins que sont l'Ontario et les États-Unis.

« Nos entreprises sont exaspérées par les délais de traitement des ministères et des organismes quand elles demandent des permis et des autorisations, et cela affecte leur compétitivité. Les investissements annoncés à Revenu Québec et au ministère de l'Environnement pour accélérer le traitement des dossiers pour les exportateurs et la délivrance des autorisations environnementales marquent un changement de cap. L'administration publique doit améliorer sa productivité pour livrer ses services plus rapidement », a affirmé Véronique Proulx.

Plan de retour à l'équilibre budgétaire

La FCCQ et la CCVD reconnaissent la difficulté d'établir un plan de retour à l'équilibre budgétaire dans le contexte actuel. Celui que présente aujourd'hui le ministre des Finances, Éric Girard, repose sur des hypothèses plus optimistes que ce qui aurait été souhaitable, mais il a le mérite d'établir un scénario de référence. La FCCQ et la CCVD suivront de près l'évolution de la situation des finances publiques qui est une priorité pour notre résilience économique.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et 1000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la CCVD

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 140 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme partenaire mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de son territoire.

-30-

Renseignements :

Maxime Bordeleau

Coordonnateur, TACT
C. 819 698-3105
mbordeleau@tactconseil.ca

Alyssa Dallaire

Agente de communications, CCVD
819 825-3703
adallaire@ccvd.qc.ca